



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET  
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 9 JUILLET 2018, 20h  
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

**PRÉSENCES :** Monsieur le maire Ghislain Jacques et les conseillers suivants :

Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Pierre Levasseur,	siège no 3
Michel Breton,	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

**FORMANT QUORUM**

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

09.07.18.081

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir ajouté les points suivants à varia :

- Renouvellement adhésion Association des propriétaires de forêts privées
- Résolution pour régler le problème de castors
- Résolution d'appui à la Fabrique ND des Amériques pour stationnement

Il est **proposé** par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**

09.07.18.082

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018;**

Les membres du Conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du 4 juin 2018 il est **proposé** par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

09.07.18.083

**COMPTES À PAYER**

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, il est proposé par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 11 296,22 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

- FQM changements majeurs à l'aide gouvernementale aux infrastructures municipales.
- Concours de photo de la Beauce.
- Invitation ouverture officielle de l'expo agricole de Beauce.
- FQM Fonds fédéraux d'infrastructures.
- Sécurité civile programme de chaleur intense.
- Invitation de la MRC pour la réunion de septembre à St-Benoît.
- Information du ministère des Transports relativement à une demande de permis pour réalisation de travaux dans l'emprise du ministère.
- Rapport du Centre aquatique et récréatif de Haute-Beauce.
- Agence Chaudière-Appalaches propriétaires de boisés privés.
- MAMOT – lettre explicative pour la péréquation.

09.07.18.084

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA PROPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-ÉVARISTE POUR LE PRÊT D'UN EMPLOYÉ POUR L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE D'EXERCICE**

- **Attendu que** la municipalité doit assurer la sécurité des équipements installés dans la salle d'exercice;
- **Attendu qu'une** inspection sera effectuée tous les 4 mois;
- **Attendu qu'un** rapport d'inspection sera complété à chaque visite et remis à la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset;

Il est **proposé** par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on accepte la proposition de la municipalité de St-Évariste pour le prêt du responsable de l'entretien des équipements aux conditions énoncées dans l'entente datée du 4 juin 2018.

09.07.18.085

**RÉSOLUTION POUR DEMANDER AU SERVICE DE L'INGÉNIERIE DE LA MRC DE FAIRE LA MISE À JOUR DE LA SITUATION DES ROUTES ENTRETENUES PAR LA MUNICIPALITÉ**

- **Attendu que** la sécurité des citoyens est primordiale pour le conseil;
- **Attendu que** la municipalité désire avoir le portrait de l'état des routes qui lui appartiennent;



N° de résolution  
ou annotation

09.07.18.086

- **Attendu que** suite aux difficultés rencontrées durant les deux (2) derniers hivers, la municipalité désire obtenir un avis pour planifier l'entretien des routes durant la saison hivernale;

**Il est proposé** par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents, de demander au service d'Ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan une offre de services pour :

- Évaluer l'état des routes sous la responsabilité de la municipalité, émettre un rapport avec des recommandations et établir les priorités en ce qui a trait aux travaux à exécuter;
- Analyser les conditions de route hivernales à St-Hilaire-de-Dorset et émettre un rapport avec des recommandations permettant d'établir une procédure (dans la limite de ce qui est prévisible) en ce qui a trait au déneigement des routes, des cours et des points d'eau et à l'utilisation d'abrasif ou de sel;
- Préparer un devis pour demander des soumissions selon les spécifications identifiées.

**ADOPTÉE**

#### **RÉSOLUTION POUR LE FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES**

- **Attendu que** la rue Principale traverse la municipalité;
- **Attendu que** la route des Îles est empruntée par les clients du camping et qu'il est aussi important que ce tronçon soit propre;
- **Attendu que** le conseil juge important que les citoyens soient fiers de leur municipalité;
- **Attendu** qu'un permis a été obtenu auprès du ministère des Transports tel que requis;

**Il est proposé** par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité octroie un contrat à l'entrepreneur Dany Champagne afin de faucher les bords de la route à partir de la limite de la route de St-Hilaire jusqu'à la limite de la route de Courcelles et le chemin du Camping des îles, le tout pour un montant évalué à 1 600 \$. Les travaux devront être effectués avant le début des vacances de la construction.

09.07.18.087

#### **RÉSOLUTION POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DES BORDS DE ROUTES**

- **Attendu que** le conseil se doit d'assurer la sécurité des gens qui circulent sur ses routes;
- **Attendu que** le conseil a décidé de faire le débroussaillage par section soit :
  - Dans un premier temps : la rue Principale, la route de Courcelles, le chemin du Camping et le 9 sud
  - Dans un deuxième temps : la route du 9, le rang 9 Nord et le Bois de Dorset
- **Attendu que** la rue Principale, la route de Courcelles, le chemin du Camping et le 9 sud ont été faits en 2017;
- **Attendu** qu'un permis a été obtenu auprès du ministère des Transports tel que requis;

**Il est proposé** par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité octroie un contrat à l'entrepreneur Dany Champagne afin de couper les branches (débroussailler) sur les bords de la route du 9, le rang 9 Nord et le Bois de Dorset le tout pour un montant évalué à 1 000 \$. Les travaux seront effectués à la mi-août.

**ADOPTÉE**

09.07.18.088

#### **RÉSOLUTION POUR RENOUVELER NOTRE ADHÉSION À L'AGENCE RÉGIONALE DE LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE**

**Il est proposé** par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents, de renouveler notre adhésion à l'agence régionale de la mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la somme de 25 \$.

**ADOPTÉE**

09.07.18.089

#### **RÉSOLUTION POUR SOLUTIONNER LE PROBLÈME DE CASTORS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HILAIRE-DE-DORSET**

**Attendu que** des dommages sont souvent causés par les castors dans le Bois de Dorset pour une valeur d'environ 500 \$ à 1 000 \$ chaque année, sans compter les problèmes aux conducteurs qui empruntent cette route;

**Attendu que** depuis 2015, la municipalité a une permission du ministère de la Faune à Beauceville pour trapper toute l'année et que malgré ça, nous n'arrivons pas à contrôler cette situation et le nombre de castors ne cesse d'augmenter;

**Il est proposé** par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset :

- Demande un permis de gestion de la faune au montant de 323,20 \$;
- Demande l'aide des biologistes du ministère de la Faune pour procéder à l'analyse de la situation et faire le nécessaire, en collaboration avec l'inspecteur municipal M. Roger Breton;
- Inscrive l'inspecteur municipal (Roger Breton) à la formation sur le trappage qui aura lieu les 18-19 août, au montant de 195 \$ plus les dépenses et paie son permis de trappage annuellement.



09.07.18.090

N° de résolution  
ou annotation

L'obtention de son permis permettra d'assurer une surveillance durant la période de trappage (novembre à avril) et permettra, nous l'espérons, de contrôler la surpopulation;

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION D'APPUI AUPRÈS DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME DES AMÉRIQUES POUR SA DÉMARCHE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**Attendu que** des dommages ont été causés au stationnement de l'église par les camions qui effectuent les travaux pour le ministère des Transports;

**Attendu que** la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques désire faire une plainte auprès du ministère afin que le stationnement soit réparé à leurs frais;

**Attendu que** le conseil est d'avis qu'il n'appartient pas à la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques ou à la Municipalité de St-Hilaire-de-Dorset de procéder à ces réparations;

**Il est proposé** par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité fasse parvenir cette résolution au ministère des Transports pour l'informer qu'elle appuie la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques dans sa demande pour que le stationnement de l'église soit réparé sans aucun frais pour eux.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 229-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 224-2018**

La conseiller Michel Breton dépose le projet de règlement 229-2018 modifiant le règlement 224-2018 sur le CCU pour y inclure le montant des jetons de présence et donne avis de motion que ce règlement sera adopté à une prochaine séance ordinaire du conseil.

09.07.18.091

**Levée ou ajournement de la séance.**

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membre présents que la séance soit levée. Il est 22h35.

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, Ghislain Jacques, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.